



**MAIRIE
DE
CHAIX**

**2ème
Trimestre
2005**

PLAN DE GESTION D'UNE CANICULE EN VENDEE : Suite à la canicule en 2003, un dispositif est mis en place par la Préfecture.

Un registre est ouvert en Mairie où peuvent s'inscrire les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les personnes adultes handicapées. Merci de faire circuler l'information auprès des personnes concernées.

DECHETERIE : HORAIRES D'OUVERTURE

Été : du 1^{er} Avril au 30 Septembre : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9H30 à 19H00 (journée continue) – Jeudi (fermée).

Hiver : du 1^{er} Octobre au 31 Mars : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9H30 à 17H00 (journée continue) – Jeudi (fermée).

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

PASEO : (Prévention – Accueil – Soutien – Ecoute – Orientation) Ouverture d'un espace d'écoute (confidentiel) pour les **jeunes de 13 à 24 ans** ; 34 Rue Rabelais à Fontenay-le-Comte.

Horaires d'accueil des jeunes, sans rendez-vous : Lundi 11H30/13H30 – Mardi 16H30/18H30 – Mercredi 14H/18H – Vendredi 11H30/13H30 . **Accueil des parents** le Vendredi de 16H à 19H ou sur rendez-vous au : **02.51.50.03.04**.

RECENSEMENT : Rappel : le recensement est **OBLIGATOIRE** dès 16 ans. Inscriptions en Mairie.

CONCOURS FONCTION PUBLIQUE : des postes à pourvoir dans la fonction publique sont proposés sur concours en JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2005 – renseignements par Minitel 08.36.29.00.46 ou en Mairie.

CHOIX DOCUMENT URBANISME : le conseil municipal a choisi la carte communale et la procédure est en cours.

SALLE D'ACTIVITES CULTURELLES : construction en cours – fin des travaux prévue « fin Octobre 2005 ».

FETE DU 14 JUILLET : voir imprimé ci-joint

VOIRIE : les travaux 2005 sont confiés à l'entreprise SOTRAMAT. Début des travaux 1^{ère} quinzaine de Septembre.

TRAVAUX MAIRIE : le permis de construire sera déposé mi-juillet.

DES MINI-BUTS SONT A LA DISPOSITION DES ENFANTS PRES DU COURS DE TENNIS (terrain des sports) (protection du terrain de foot).

Heures d'ouverture mairie :

Mardi 9H/12H Mercredi 13H30/17H Jeudi 9H30/12H Vendredi 13H/16H

COMMUNE DE CHAIX

« FETE DU 14 JUILLET »

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la fête du 14 juillet qui sera célébrée :

- LE MERCREDI 13 JUILLET 2005, à partir de 20 H, à la Salle des Fêtes.

Nous vous proposons d'apporter votre pique-nique ; les boissons, apéritif, café et brioche seront offerts par la Municipalité.

- 22 H – Retraite aux flambeaux
- 22 H 45 – Feu d'artifice tiré à CHAIX

Le Maire
J. GIRAUD



COUPON-REPONSE : à remettre à la Mairie pour le vendredi 8 juillet

NOM DE FAMILLE :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

« ALLÔ ÉCOUTE PARENTS »

Un service écoute et aide au téléphone pour les parents

LE CONTEXTE

En juin 1998, la Conférence de la Famille reconnaît le soutien à la parentalité comme une priorité nationale. En mars 1999, sort la circulaire relative aux Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Dans la fonction d'éducation de leurs enfants, tous les parents sont susceptibles de rencontrer des difficultés. C'est pourquoi le gouvernement décide de soutenir des projets s'adressant à toutes les familles.

La Mutualité Française Vendée, membre du Comité d'Animation du REAAP, est impliquée dans le soutien à la parentalité depuis plusieurs années dans le cadre de la prévention des conduites à risques des enfants et des jeunes. Elle développe des projets de proximité sur une dizaine de sites chaque année à la demande de partenaires locaux (débat théâtral, conférences et groupes de paroles, mise à disposition d'une bibliographie sur l'éducation). Ses projets sont inscrits dans le REAAP.

Ouvrir un nouvel espace d'échanges et d'information vient compléter ce dispositif de soutien qui contribue à la réduction des prises de risques des enfants et des jeunes et à la promotion de leur santé.

OBJECTIF

⇒ Offrir aux parents, quel que soit l'âge de l'enfant (du bébé au grand jeune) un espace de parole individualisé leur permettant de comprendre, de se rassurer, de trouver peut-être des solutions face aux événements quotidiens qui viennent les questionner dans l'éducation de leurs enfants.

⇒ Désamorcer des situations qui peuvent créer conflit avant qu'elles ne deviennent plus gravement problématiques.

N.B. Ce service n'a pas pour objectif de prendre en charge les situations relevant d'un suivi spécialisé. Les personnes seront orientées vers les services départementaux concernés.

PUBLIC ET TERRITOIRE

Tout parent ou adulte du département qui souhaite échanger avec un professionnel à propos de questions éducatives qu'il rencontre au quotidien avec ses enfants.

PARTENAIRES

- L'Etat (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Toxicomanies et Délégation Interministérielle à la Famille),
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- Le Conseil Général de Vendée
- La Mutualité Française Vendée

sont partenaires de ce projet et le financent.

Ce projet a été validé dans le cadre d'un groupe de travail du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

■ MODALITES

Moyens matériels

- un n° de téléphone : 02 51 44 30 50
- un répertoire des structures et professionnels spécialisés, si besoin d'orienter la personne
- trois plages horaires hebdomadaires :

lundi	11 h à 14 h
mercredi	9 h 12 h
vendredi	14 h à 17 h

Moyens humains

- trois professionnelles de l'éducation et de l'écoute pour les permanences
- la responsable du service prévention et promotion santé de la Mutualité Française Vendée pour le suivi du service
- trois séances de supervision par an pour les intervenantes, avec un expert externe

■ EVALUATION

A l'aide d'un fichier de suivi répertoriant nombre d'appels par permanence, âge de l'enfant, situation familiale, motif de l'appel, durée de l'appel et notes (non confidentielles) sur l'entretien.